

PRENONS LE PARTI DE LA FRATERNITÉ

LES PROPOSITIONS
DU SECOURS CATHOLIQUE

▶ TRAVAIL ET REVENU ◀

RENDRE EFFECTIF POUR TOUS L'ACCÈS À UN TRAVAIL OU À UN REVENU DÉCENT, C'EST POSSIBLE. ET SI ON ESSAYAIT ?

NOS CONSTATS

Fin 2021, 2,8 millions de chômeurs étaient inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an. Si l'on peut se réjouir de la tendance actuelle au recul du chômage, la France conserve cependant l'un des taux de chômage de longue durée les plus élevés parmi les pays de l'OCDE¹. Or ce chômage long a tendance à augmenter² : les actifs au chômage depuis plus de 2 ans sont passés de 1,3% en 2008 à 2% en 2018. Ainsi, l'embellie du marché de l'emploi ne se traduit pas mécaniquement en opportunités pour les plus éloignés de l'emploi. La DARES³ dénombrait 286 000 emplois vacants au 15 décembre 2021, ce qui est bien faible au regard des 5,5 millions de chômeurs inscrits à Pôle Emploi à la même période. Une autre étude⁴ de la DARES rappelle que les métiers qualifiés sont en tension parce que la main-d'œuvre disponible est faible. Certains métiers peu qualifiés sont également en tension (bâtiment, service de nettoyage et hôtellerie-restauration), mais sont trop éprouvants pour les personnes à la santé fragile, ou peu compatibles avec une vie de famille,

**FIN 2021,
2,8 MILLIONS DE CHÔMEURS
ÉTAIENT INSCRITS À PÔLE
EMPLOI DEPUIS PLUS D'UN AN.**

notamment monoparentale. Et les salaires ne permettent pas toujours de vivre dignement. Une femme qui a travaillé dans les services à la personne, dans le Pas-de-Calais, nous partageait ainsi son indignation : « *On a envie de vivre de notre travail ! Lorsqu'on va aider une personne âgée à prendre son repas et qu'on est payé une demi-heure, c'est pas normal !* »

Les personnes vulnérables souffrent d'être regardées comme des fainéants et des assistés, quand en réalité une grande majorité d'entre elles souhaite travailler avec leurs capacités, se démène au quotidien pour élever leurs enfants, aider leurs voisins ou leurs parents dépendants. Comme tout un chacun, elles aspirent à une vie bonne. Ce qu'elles veulent, c'est « *contribuer à la société, et être protégées* »⁵. En précisant, au sein d'un groupe de parole et d'entraide dans le Finistère : « *être acteur(s) dans la société, ce n'est pas que travailler ; il faut des lieux, des rencontres qui permettent de connaître et de faire émerger les talents de chacun* ».

1 - Rambor al, « Study supporting the evaluation of the council recommendation on the integration of long-term unemployed into the labour market », Commission Européenne, Directorate-General for Employment, Social Affairs and Inclusion, janvier 2019.

2 - Insee Références, édition 2019 - Fiches - Marché du travail p.187.

3 - Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques - <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/donnees/les-emplois-vacants>

4 - DARES, *Comment mesurer la tension sur le marché du travail*, Document d'étude n°252, novembre 2021.

5 - <https://www.secours-catholique.org/actualites/une-protection-sociale-par-et-pour-tous>

FACE À CES DIFFICULTÉS, FORCE EST DE CONSTATER LA PERSISTANCE DES OBSTACLES :

► Une baisse des indemnités chômage et un faible montant des minimas sociaux :

Le système de protection sociale, censé protéger contre la précarité engendrée par le chômage, a été affaibli par la dernière réforme de l'UNEDIC. Au motif d'inciter les chômeurs à retrouver un emploi, les prestations des chômeurs seront réduites de près de 2 milliards d'euros par an dès 2022. Avant la réforme, un salarié ayant perdu son emploi au SMIC percevait 950 €/mois, après la réforme il ne lui sera versé que 650 €/mois⁶.

ENTRE 6 ET 9 % DES ALLOCATAIRES DU RSA SONT SANCTIONNÉS CHAQUE ANNÉE, ET VOIENT LE MONTANT DE LEUR RSA AMPUTÉ DE 50 %, 80 %, VOIRE 100 %.

PARMI LES PERSONNES ACCUEILLIES AU SECOURS CATHOLIQUE, 1/3 DES MÉNAGES ÉLIGIBLES AU RSA N'Y A PAS RECOURS.

Lorsqu'on n'est pas ou plus éligible à l'assurance chômage, le RSA constitue l'ultime filet de protection pour 2 millions de ménages. Or son montant est maintenu très bas de façon à accroître la différence avec les bas salaires. Le RMI à sa création en 1988 représentait ainsi près de 50 % du Smic. Aujourd'hui le RSA, pour une personne seule⁷, ne pèse que 39 % du Smic augmenté de la prime d'activité. La France a ainsi établi un revenu minimum très en deçà du seuil de grande pauvreté⁸.

► Une pratique pesante de contrôle

Le RSA n'est pas garanti, il faut se plier aux attentes de l'administration : signer et appliquer un contrat d'engagement, pointer aux rendez-vous... Trop souvent, les injonctions des intervenants sociaux et le sentiment du contrôle social infantilisent et ne favorisent pas l'autonomie. Les personnes en précarité disent combien les multiples sollicitations pour se justifier sont éprouvantes : « J'ai le sentiment qu'avec toutes ces obligations on me vole ma vie, mon temps »⁹. Selon nos calculs, faute de combler ces attentes, entre 6 et 9 % des allocataires du RSA sont sanctionnés chaque année, et voient le montant de leur RSA amputé de 50 %, 80 %, voire 100 %¹⁰.

► Des démarches « tout numérique »

À cela il faut ajouter que les interfaces numériques pour accéder à ses droits peuvent décourager. Les démarches administratives, les sanctions ou les interruptions de versement déstabilisent parfois irrémédiablement des ménages déjà fragilisés. Au total, les allocations de solidarité sont si complexes à obtenir que le non-recours est massif (un tiers des ménages éligibles au RSA parmi les personnes accueillies au Secours Catholique¹¹).

6 - Unedic : Réforme de l'assurance chômage. Effets au 1^{er} juillet 2021 du décret du 30 mars 2021 portant diverses mesures relatives au régime d'assurance chômage.

7 - La situation est différente pour un parent isolé avec deux enfants : le « gain au travail » est alors bien plus limité. Cependant, les études montrent que là ne réside pas la principale motivation à travailler. Voir le rapport du Secours Catholique : État de la pauvreté en France 2017.

8 - L'INSEE définit aujourd'hui la grande pauvreté comme le cumul d'un niveau de vie inférieur à 50 % du niveau de vie médian et le fait de subir des privations matérielles et sociales sévères, correspondant à 7 privations sur une liste de 13. Mais il reste d'usage d'exprimer par "grande pauvreté" le fait d'avoir un niveau de vie inférieur à 40 % du niveau de vie médian, soit 735 € en 2019.

9 - Secours Catholique et Aequitaz, *Sans contrepartie. Pour un revenu minimum garanti*, octobre 2020.

10 - *ibid.*

11 - ODENORE, Secours Catholique, *Non recours, une dette qui nous oblige*, 2021.

NOS PROPOSITIONS

➔ UNE SOCIÉTÉ JUSTE ET FRATERNELLE DOIT ÊTRE FONDÉE SUR LA CONFIANCE.

La France s'est engagée via l'Objectif de développement durable n°1 à en finir avec la pauvreté. Il est pour cela nécessaire de permettre à chacun d'avoir accès à un revenu minimum décent, par son travail ou un système d'allocation. Nous connaissons à grands traits les chemins

qu'il convient d'emprunter. Ils passent par un accompagnement dans la confiance. Dans cet esprit, le Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE), lancé début 2021 à l'issue d'une concertation à laquelle le Secours Catholique a contribué dans le cadre de la Stratégie pauvreté, vise un soutien coordonné des personnes dans leur projet. Cependant, à ce stade, la mise en œuvre ne



© Renee Keith - iStock

« On a envie de vivre de notre travail ! Lorsqu'on va aider une personne âgée à prendre son repas et qu'on est payé une demi-heure, c'est pas normal ! » *Témoignage d'une femme rencontrée par le Secours Catholique dans le Pas-de-Calais.*

semble pas au rendez-vous et les moyens alloués à l'accompagnement, au niveau de l'action sociale, ne cessent de diminuer depuis près de 10 ans. Il convient de les renforcer singulièrement pour développer l'accompagnement vers l'accès aux droits et à l'emploi.

➔ **DEUX DEMANDES PRIORITAIRES POUR LE QUINQUENNAT :**

▶ **Créer les conditions pour rendre effectifs le droit à l'emploi et le droit à l'accompagnement des chômeurs de longue durée.** Il s'agit de conjuguer une impulsion nationale forte, dotée des moyens

nécessaires, et une subsidiarité dans la mise en œuvre, à partir de dynamiques territoriales et de coopérations des acteurs locaux (octroi par l'État de moyens nécessaires à l'action locale, confiance et autonomie des acteurs locaux). Un plan sur 5 ans doit être lancé dès 2022. Il doit permettre le financement territorialisé de projets visant la création d'emplois supplémentaires. En s'inspirant des dynamiques déjà à l'œuvre dans les Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée et l'insertion par l'activité économique, nous pourrions ainsi permettre aux plus éloignés de l'emploi d'accéder à un emploi adapté à leurs capacités et utile au développement

« J'ai le sentiment qu'avec toutes ces obligations on me vole ma vie, mon temps. »

durable du territoire. **Un objectif ambitieux et réaliste serait de réduire au moins de moitié le nombre de chômeurs de longue durée (2,8 millions en 2021) entre 2022 et 2027.**

▶ **Assurer un revenu minimum garanti à un niveau décent pour permettre à tous les habitants en situation régulière¹² à partir de 18 ans** (car les jeunes sont particulièrement touchés par la pauvreté), **sous conditions de ressources, de sortir de la grande pauvreté.** Ce revenu doit être accessible le plus automatiquement possible, et ne pas faire l'objet de sanctions, sauf en cas de fraude délibérée. Notre objectif est une revalorisation significative du RSA dès 2022 et sa transformation en un revenu

minimum garanti permettant de combattre efficacement la pauvreté. Il devrait pour cela assurer d'ici la fin du quinquennat un revenu minimum d'au moins 40% du niveau de vie médian (soit 735 € pour une personne seule) et, à terme¹³, des ressources portées à 50% du niveau de vie médian. Comme le montrent les travaux d'Esther Duflo, il ne s'agit pas d'une dépense à fonds perdus ni d'un encouragement à l'oisiveté, mais bien d'un investissement social qui permet aux personnes de se projeter dans la vie, notamment dans une perspective de formation ou d'emploi.

12 - Actuellement, les étrangers non membres de l'UE ne peuvent bénéficier du RSA qu'au bout de 5 ans de présence régulière en France (sauf s'ils sont réfugiés).

13 - Au plus tard en 2030, date de la fin des Objectifs de Développement Durable.

POUR ALLER PLUS LOIN

- ▶ Rapport Secours Catholique et Aequitaz, « Sans contrepartie. Pour un revenu minimum garanti », 2020. https://www.secours-catholique.org/sites/scinternet/files/publications/rapport_14.pdf
- ▶ Rapport ODENORE et Secours Catholique, « Non recours, une dette qui nous oblige », 2021. https://www.secours-catholique.org/sites/scinternet/files/publications/rap-nonrecours_-_def.pdf
- ▶ Rapport Secours Catholique sur les politiques sociales des départements pour l'insertion « Déconfiner les solidarités », 2021. https://www.secours-catholique.org/sites/scinternet/files/publications/rap-epsd_2021-bd.pdf

CONTACTS

- ▶ **Guillaume Almeras**, responsable du département Travail - Emploi, Direction Action et Plaidoyer France-Europe, guillaume.almeras@secours-catholique.org
- ▶ **Daniel Verger**, responsable du département Études-Recherches-Opinion, Direction Action et Plaidoyer France-Europe, daniel.verger@secours-catholique.org